Mémoire sur le constat d'huissier et les nouvelles technologies

Par **pfr**, le **13/03/2012** à **14:43**

Bonjour, j'ai en effet un mémoire à rendre sur le constat d'huissier et les nouvelles technologies; effectuant en ce moment un stage chez un huissier, je dois rendre sous peu mon introduction et surtout le sommaire; le sujet est large et j'ai peur de partir dans tous les sens.

Je pensais parler des saisies contrefaçons (propriété intellectuelle), du constat sur internet avec le plagiat, les sms, l'utilisation de la vidéo dans les constats..

Merci de votre aide.
Bonne journée.

Par **pfr**, le **16/03/2012** à **09:25**

personne pour m'aider?

Par **Yn**, le **16/03/2012** à **10:11**

C'est un sujet intéressant pour un mémoire de M1. Les éléments que tu as soulevé me paraissent intéressant, mais il n'y a aucune problématique.

Essaye d'établir un axe de traitement clair pour ton mémoire (deux parties, deux sous-parties, comme d'habitude). Par exemple, tu peux axer ça sur les modifications de la fonction d'huissier face aux nouvelles technologies, et quelles sont les limites des constats sur internet, des saisies, etc., à quel régime vont-elles répondre.

Par contre, pour rédiger l'introduction, tu vas avoir beaucoup de mal, sachant qu'une introduction de mémoire se rédige souvent... à la fin.

Par **pfr**, le **16/03/2012** à **11:42**

OUé je suis assez d'accord, c'est la partie la plus dure à faire. merci de ta réponse

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés